



27 mai 2020

N° 2020-126

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - mai 2020

En mai 2020, le climat des affaires en France est un peu moins dégradé, tout comme celui de l'emploi

Avertissement

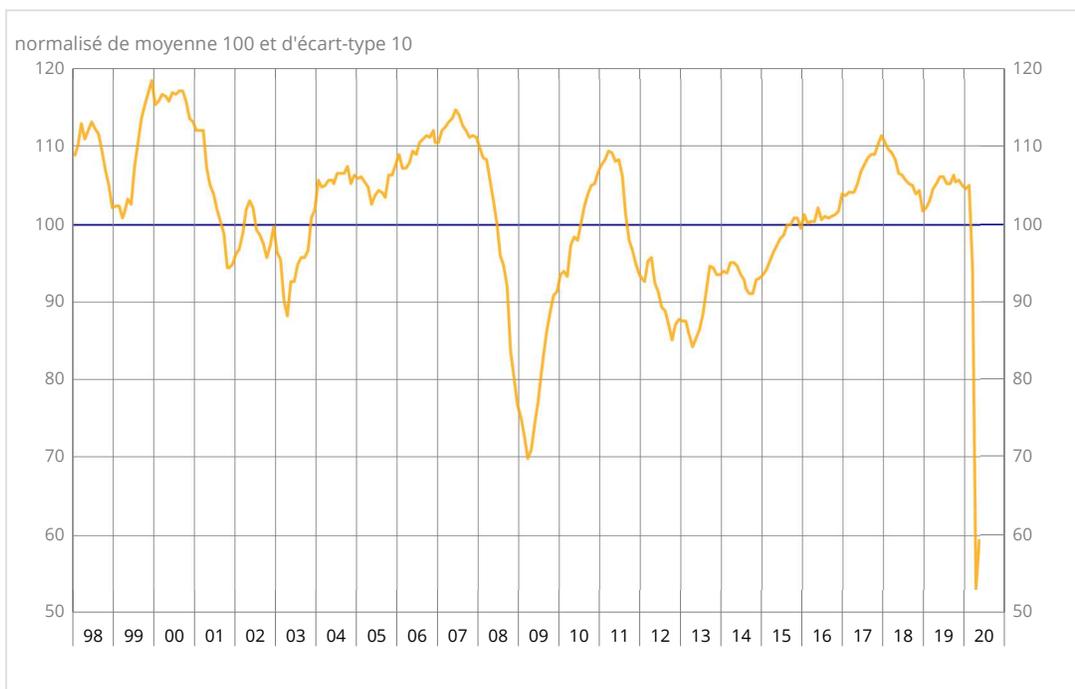
Compte tenu du contexte de lutte contre la propagation du Covid-19, les statistiques publiées dans ce numéro d'Informations Rapides peuvent être moins précises qu'à l'accoutumée. Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 28 avril et le 19 mai 2020, en très grande partie en période de confinement général, par internet uniquement. Par conséquent, le taux de réponse est plus faible ce mois-ci qu'habituellement.

Par ailleurs, pour les données d'avril et de mai, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui reproduit les réponses passées des entreprises non-répondantes. Ainsi, dans cette publication, on considère que les unités non-répondantes en avril ou en mai auraient répondu comme la moyenne des unités répondantes de la strate élémentaire à laquelle elles appartiennent. Cela peut occasionner des révisions substantielles à la baisse par rapport à la publication d'avril.

Le climat des affaires se redresse tout en restant à un niveau très bas

En mai 2020, le climat des affaires se redresse quelque peu, en lien avec le dé-confinement entamé le 11 mai. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne six points. À 59, il reste toutefois à un niveau particulièrement bas.

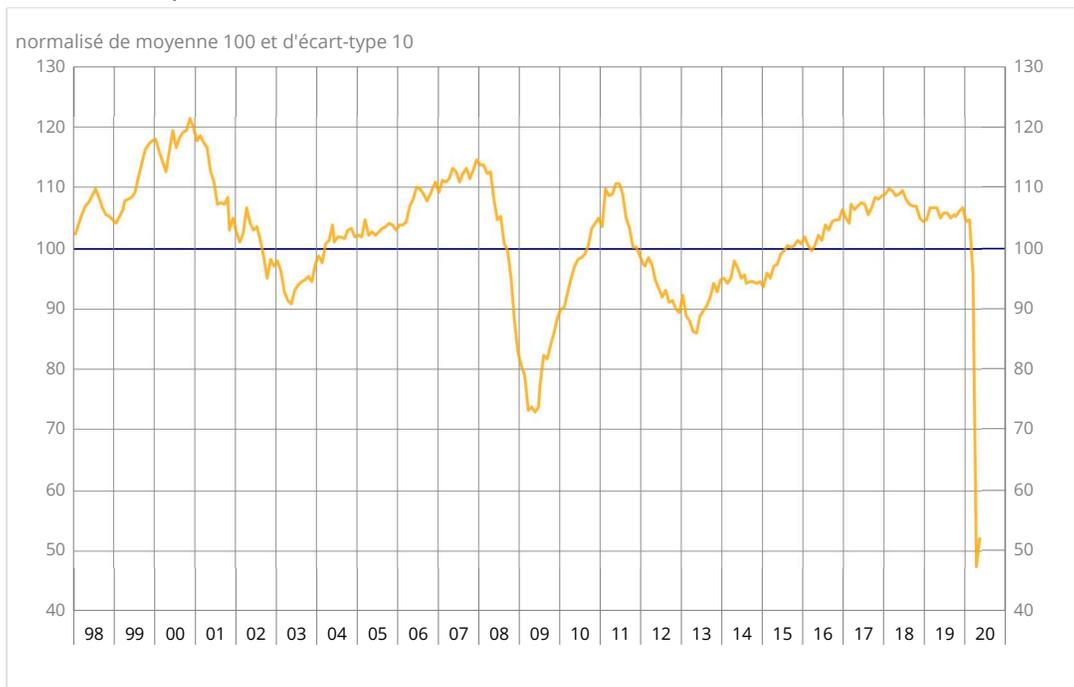
Indicateur du climat des affaires France



Le climat de l'emploi est un peu moins dégradé

En mai 2020, le climat de l'emploi s'améliore un peu. L'indicateur synthétique se redresse de 4 points, après en avoir perdu 48 en avril. À 52, il reste très détérioré, à son deuxième plus bas niveau après le plancher atteint le mois dernier.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Les révisions à la baisse des indicateurs synthétiques d'avril dernier s'expliquent principalement par la modification du mode de correction de la non-réponse (cf. Avertissement). Le climat des affaires en France d'avril 2020 est ainsi révisé à la baisse de 9 points. Les climats des affaires sectoriels d'avril 2020 ont également été revus à la baisse : de 14 points pour l'industrie, comme pour les services et de 7 points pour le commerce de détail. Bimestriel, le climat des affaires dans le commerce de gros de mars 2020 a été abaissé de 2 points. Le climat de l'emploi d'avril 2020 a été révisé à la baisse de 22 points.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de retournement France est construit à partir de 14 soldes des enquêtes dans l'industrie, le bâtiment et les services. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Prochaine publication : le 24 juin 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr